Diocèse de METZ
Service Communication

DOSSIER DE PRESSE

Quête diocésaine 2026

Pour que notre Église agisse : mon soutien est essentiel !

Ce dimanche 8 février 2026, à travers sa campagne de la Quête diocésaine, le diocèse de Metz lance, auprès des fidèles donateurs, sa campagne annuelle de collecte pour les besoins de l'Église catholique.

Cette quête vise à financer les actions pastorales engagées par l'évêque et ses collaborateurs à l'échelon diocésain. Elle est indispensable au bon fonctionnement de la vie diocésaine et permet de financer certaines activités spécifiques (vocations, formation, pélé des jeunes, modernisation numérique).

Cette année les donateurs peuvent opter parmi différentes propositions sur la priorité à financer par leur don.

Contact presse :

Service de la communication
Tél. 03 87 74 09 10 – communication@catholique-metz.fr

La campagne de la Quête diocésaine 2026

La Quête diocésaine est une campagne annuelle auprès des fidèles donateurs catholiques du diocèse de Metz. Elle sera lancée officiellement dans les paroisses du diocèse de Metz le **dimanche 8 février 2026.**

Quelques chiffres :

Collecte 2025 : 315 000 €.
Coût de la campagne 2025 : 18 000 € environ.
60 000 dépliants réalisés pour la campagne 2025.
1 200 affiches.

Le thème

Cette année, le thème de la campagne est « *Pour que l'Église agisse : mon soutien est essentiel* ». En effet, la participation de tous les fidèles à la vie de leur Église est un geste essentiel, qui traduit leur attachement à la communauté auxquels ils appartiennent. Cette solidarité se vit comme dans une famille, non pas en échange d'un service, mais pour le bien de la communauté. Etre heureux en famille, se donner pour les autres, c'est aussi le sens de la citation retenue, extraite de la lettre de saint Paul aux Corinthiens : *Dieu aime celui qui donne joyeusement*.

À quoi servent les dons ?

La Quête diocésaine est la ressource principale du diocèse pour financer le fonctionnement des instances diocésaines. Celle-ci permet d'assumer des charges de fonctionnement des lieux diocésains, de subventionner des lieux au service du public (bibliothèque diocésaine, RCF Jerico Moselle, Cantine du grand séminaire), de subvenir aux frais de formation des laïcs en mission et des prêtres, de soutenir les aumôneries (prisons, migrants, monde ouvrier) et de permettre de supporter les charges des grandes manifestations diocésaines (pèlerinage des jeunes, messe chrismale, formations, etc.).

Le message de Mgr Philippe Ballot, 104e évêque de Metz

« QUE MA JOIE SOIT EN VOUS »
(Jean 15, 11)

Chers amis donateurs,

Comme chaque année, je vous rejoins et vous remercie pour votre fidélité, vrai motif de joie. Elle traduit votre attachement à l'Église qui est en Moselle et votre désir de participer à ses missions. Votre soutien, vous le savez, est très précieux.

Croire rend heureux. Croire donne une grande joie, disent les jeunes de plus en plus nombreux qui s'adressent à l'Église. Ils seront plus de 170 cette année à recevoir le baptême dans notre diocèse. Pour la très grande majorité, ils ont entre 20 et 35 ans... Cette joie profonde, qui les habite, est particulière, elle ne ressemble pas aux joies habituelles car elle ne dépend ni des circonstances, ni de leurs forces. Elle dépend de la présence du Seigneur dans leur vie. Elle est celle de Jésus : « *Que ma joie soit en vous, et que votre joie soit parfaite* » (Jn 15, 11). Cette joie particulière les dynamise. « *La joie du Seigneur est notre rempart* » (Ne 8, 10).

La joie, c'est aussi se savoir aimé de Dieu, depuis toujours et pour toujours, gratuitement, sans condition. « *Je suis définitivement aimée, et quoi qu'il arrive, je suis attendue par cet Amour* » (sainte Joséphine Bakhita). Cette joie nous précède, elle nous porte, elle nous ouvre un avenir. Je l'accueille chaque jour dans les rencontres, les célébrations, les engagements, parfois humbles, qui tissent la vie de notre Église. Puis, il y a la joie de former une communauté. Dans un monde traversé par tant de fractures, nos paroisses sont des lieux où l'on apprend à se connaître, à se soutenir, à espérer.

Ainsi chaque don, du plus modeste au plus important, permet à notre Église diocésaine de poursuivre sa mission pastorale qui procure cette joie, afin de la partager avec les catéchumènes, les néophytes, les familles, les jeunes, les malades, les personnes isolées et les proches, les voisins... Tous vos gestes comptent et contribuent à faire vivre notre diocèse.

Chers amis, merci de tout cœur pour ce que vous faites déjà, et pour ce que vous permettrez encore. Je vous assure de ma prière fidèle pour vous et vos familles et vous donne ma bénédiction.

+ Mgr Philippe Ballot
Archevêque-évêque de Metz

Comment donner ?

Il existe plusieurs manières de faire un don à la Quête diocésaine :

- **Par chèque** : libellé à l'ordre de la *Mense épiscopale de Metz* à envoyer à : Évêché de Metz – Quête diocésaine – 15 place Sainte-Glossinde – 57000 Metz.

- **Par carte bancaire** : en faisant un don en ligne sur le site internet du diocèse de Metz : www.catholique-metz.fr rubrique "Soutenir l'Église". Ce mode de paiement est rapide et entièrement sécurisé.

- **Par un prélèvement automatique** : en faisant parvenir votre autorisation de prélèvement accompagnée d'un relevé d'identité bancaire. Ce mode de paiement permet d'échelonner votre aide et peut être stoppé à tout moment.

- **Par virement ponctuel.**

Un don défiscalisé

Chaque don effectué au profit d'une association cultuelle bénéficie d'un abattement fiscal. Ainsi, le donateur peut déduire de son impôt sur le revenu, 66 % du montant de son don, dans la limite de 20 % de son revenu imposable.

Par exemple, un don de 100 € revient à 33 € après déduction fiscale de l'impôt sur le revenu.

Contact presse :

Service de la communication
Tél. 03 87 74 09 10 – communication@catholique-metz.fr